



Vide-greniers, feux d'artifices, caisses à savon, ... le mois de juillet a été marqué par les réjouissances à Lavernay. Il l'a été aussi par le début d'une phase de travaux en cette période plus favorable à leur réalisation. D'autres sont programmés sur les prochains mois pour continuer à sécuriser, aménager et embellir notre commune.

Les caisses à savon ont dévalé sur la route de Corcondray

Le précédent numéro l'avait annoncé. Celui-ci confirme que la promesse a été tenue. Malgré la canicule, le public est venu nombreux, le dimanche 17 juillet, encourager les équipages concourant pour la 2^{ème} manche du championnat régional piloté par la **FECOCAS** (Fédération comtoise de caisses à savon).

Ci-dessous quelques images sélectionnées des bolides présents.



Circulation ralentie rue de la Ceriseraie

Cette fois, c'est fait. Les véhicules venant de *Lantenne-Vertière* sont désormais ralentis à leur entrée dans Lavernay, via la rue de la Ceriseraie. La pente de la plateforme a été réalisée de telle sorte qu'elle n'oblige pas à un quasi-arrêt comme on l'observe parfois, mais plutôt à une réduction de la vitesse conforme à la réglementation en agglomération.



Viabilisation et chemin d'accès rue des Charmilles

Des travaux de viabilisation dans la perspective d'une future construction en bout de la *rue des Charmilles* ont été réalisés. Un chemin d'accès vers la zone artisanale, avec zone de retournement a également été créé.



Aménagement des horaires de la déchetterie de Placey en période de canicule et rappel des recommandations des Pouvoirs Publics

Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs ces dernières années, et afin d'améliorer le confort des usagers et la sécurité de son personnel, le SYBERT adapte les horaires d'ouverture des déchetteries en fonction des alertes *Météo France* liées aux épisodes caniculaires.

Ci-dessous les adaptations prévues pour la déchetterie de Placey et le rappel des recommandations plus générales des Pouvoirs Publics. **Ces recommandations sont d'autant plus nécessaires que l'épisode caniculaire en cours devrait se prolonger jusqu'à au moins la fin du mois de juillet selon les prévisionnistes.**



ALERTE CANICULE

HORAIRES DÉCHETTERIE PLACEY-NOIRONTE

Attention, en cas d'alerte canicule (Météo France), les horaires de votre déchetterie s'adaptent :

ALERTE ORANGE	ALERTE ROUGE
Lundi / Mardi / Mercredi : 7h - 14h20	Lundi / Mardi / Mercredi : 7h - 11h50
Jeudi : Fermée	Jeudi : Fermée
Vendredi : 7h - 14h20	Vendredi : 7h - 11h50
Samedi : 6h30 - 14h50	Samedi : 6h30 - 11h50

Plus d'informations sur sybert.fr

SYBERT



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

La C.C.V.M. propose un « *pass culturel* » aux enfants de 6 à 15 ans



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL MARNAYSIEN

P'TIT PASS CULTUREL

DE 6 À 15 ANS

LA CCVM REMBOURSE UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION DE VOS ENFANTS À UNE ACTIVITÉ CULTURELLE OU ARTISTIQUE

JUSQU'À 40€

Formulaire et règlement disponibles en ligne et à l'accueil de la CCVM

<https://www.valmarnaysien.com/>
21 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
70150 MARNAY

Val Marnaysien

L'aide culturelle nommée : « *P'tit Pass Culturel* » vise à soutenir et à encourager la pratique d'activités culturelle et artistique des enfants du territoire.

Ce dispositif s'adresse à tous les enfants âgés de 6 à 15 ans (qui ont ou auront cet âge l'année de la demande) pratiquant une activité culturelle ou artistique et résidant (1 des 2 parents) sur le territoire de la *Communauté de Communes du Val Marnaysien*.

L'aide est accordée pour l'inscription d'un enfant à une pratique culturelle ou artistique dans une structure privée déclarée ou associative ou publique (au sein du Val Marnaysien ou en dehors) proposant un des enseignements artistiques suivants : *théâtre, hip-hop, nature, modélisme, chant, pratique d'un instrument de musique, éveil musical, dessin, peinture, mosaïque, couture, poterie, expression corporelle musicale, cirque, danse, broderie, chorale, création d'objets décoratifs, orchestre harmonie.*

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande soit sur le site internet de la commune ou auprès du Secrétariat de Mairie.

Directeur de publication : Alain Pelot - Rédaction : Patrick Dambre
Secrétariat de mairie ouvert : lundi 10-12 h, jeudi 10-12 h et 15-18 h, samedi 10-12 h - Tél : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr - site internet : www.lavernay.fr - Imprimé sur papier 100% recyclé - Ecolabel